

Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn
Monsieur Jean-Marc BALARAN
Président
188, rue de Jarlard
81000 ALBI

Albi, le 5 mai 2021

Reçu le :
17 MAI 2021
Asso des Maires
du Tarn

Monsieur le Président,

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn accompagne les entreprises tarnaises depuis le début de la crise du COVID 19, aussi bien pour le maintien que pour la relance de leur activité.

Jeudi 29 avril dernier, lors de son entretien avec la presse régionale, le Président Emmanuel MACRON a présenté le calendrier du déconfinement. Pour le secteur des Cafés Hôtels Restaurants, fortement impacté par la crise, le redémarrage de l'activité sera décisif.

Comme annoncé par le Président de la République, la levée des restrictions sera progressive. Les principales dates pour les professionnels du secteur Cafés Hôtels Restaurants sont les suivantes :

- ✓ **Mercredi 19 mai** : Réouverture des terrasses des cafés et restaurants avec des jauges limitées.
- ✓ **Mercredi 9 juin** : Réouverture des salles des cafés et restaurants avec des jauges limitées.
- ✓ **Mercredi 30 juin** : Fin des jauges pour les terrasses et salles des cafés et restaurants.

Pour nos entreprises, ces différentes étapes seront déterminantes et la rentabilité ne pourra être atteinte qu'en optimisant l'ensemble des conditions d'exploitation. Aussi, je souhaite que tous les maires tarnais en capacité de le faire, accompagnent cette reprise en portant un regard bienveillant sur les éventuelles demandes d'extension de terrasses des professionnels, ainsi que sur les conditions tarifaires afférentes.

Je sais et mesure à sa juste valeur votre attachement à la dynamique de nos villes et villages ainsi que votre compréhension de la situation économique de nos cafetiers, restaurateurs et hôteliers. C'est pourquoi je vous remercie de bien vouloir relayer mon courrier à l'ensemble des communes tarnaises.

Persuadé de l'intérêt que vous porterez à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en mes sentiments les meilleurs.

Michel BOSSI

